

**Les semis de blé démarrent doucement. Il faut dire que les conditions sont moins idéales que l'an passé. Les excès d'eau du printemps ont encore des impacts négatifs sur les sols. Ils ont souvent une tendance rocailleuse quand on les travaille, alors que l'an passé la terre était très douce. Le problème graminées incite également à ne pas démarrer trop tôt, l'impact sur la pression maladies, verse, ravageurs pesant certainement moins lourd. Enfin le vent d'Est amène la fraîcheur, mais aussi du temps sec. Les hygrométries ne devraient même pas monter à 100% les matinées de cette fin de semaine. Il faut regarder jusqu'au milieu de la semaine prochaine pour que les prévisionnistes commencent à voir un peu d'eau, peut être. Evidemment, on peut tout autant craindre de battre des records de sécheresse cet automne, comme il peut se mettre à pleuvoir 1 mois !**

## BLE

### Les pucerons sont présents

Depuis l'automne 2015, les pucerons n'ont jamais vraiment disparu. Ils sont toujours là dans les réservoirs à pucerons et à virus de JNO quand il s'agit de repousses de céréales, ou de parcelles de maïs. Les piègeurs commencent à en trouver sur leurs plaques jaunes, mais ce que l'on peut craindre surtout ce sont les envolées lors de destruction de repousses, et de récoltes de maïs par exemple.

Quelques parcelles semées très tôt commencent à pointer. Raisonnablement elles sont normalement protégées sur la semence contre les pucerons et cicadelles. Dans le cas contraire se reporter au message précédent qui rappelait les stratégies d'intervention.

### Lit de semence : le mieux ennemi du bien

Quand la terre a du mal à s'affiner en mottes anguleuses, ne pas chercher à trop affiner. En effet avec des outils très énergiques comme la herse rotative, les mottes cassent au point d'impact de la dent. Avec le climat elles recassent ensuite là où elles devaient le faire naturellement. Ceci augmente les phénomènes de battance générés par les pluies d'automne et d'hiver. Il faut certes un minimum de terre fine pour obtenir un bon contact sol-graine, mais avoir de grosses mottes en surface n'est pas un problème pour du blé. Au pire augmenter légèrement la densité. A leur retour, les pluies se chargeront de refermer le sillon en conservant une forte rugosité de surface. C'est plutôt favorable, sauf pour les herbicides racinaires qui ont plus de mal à bien se positionner et qui laissent un trou quand une grosse motte se casse en deux. De plus ces produits à la sélectivité parfois limite, doivent être en général appliqués sur sol humide et uniquement sur sillon refermé pour assurer la sélectivité de position.

### Les limaces sont présentes

Quand on ne les dérange pas, les limaces savent très bien résister à la sécheresse. Mais les conditions climatiques de l'été ont souvent permis de les éradiquer avec du travail du sol. Par contre dans les parcelles qui n'ont pas été très travaillées, surtout en précédent colza, elles sont toujours présentes.

Au-delà des seuils, ce qui est important c'est de surveiller les dégâts sur plantes. Les pièges servent à évaluer leur présence, mais selon le stade du blé, et que le climat est sec ou humide, 5 limaces / m<sup>2</sup> n'auront pas le même impact. Attention toutefois aux limaces noires. Elles sont moins nombreuses mais font parfois très discrètement, de gros dégâts sur graines.

Ne pas appliquer les antilimaces avant la dernière préparation ou dans la raie de semis car ils sont moins attractifs. Intervenir à vue à la levée si besoin avec [Sluxx HP](#) à 7kg/ha (phosphate ferrique). C'est un engrais qui ne laisse que du phosphore et du fer dans le sol. Produit vert sans IFT. Si vous ne traitez qu'une partie de parcelle parce que les limaces avancent de front depuis une parcelle voisine, une zone refuge ou une zone plus motteuse, intervenir devant le front et pas seulement là où elles sont déjà passées.

## COLZA

Seules quelques parcelles très peu développées peuvent encore craindre des attaques d'altise, mais dans la majorité des cas elles atteignent ou dépassent les stades limites de sensibilité. Pour les colzas les plus avancés à 6 feuilles et plus, la nuisibilité des pucerons diminue également et ces gros colza supporteront probablement les attaques de larves d'altise. Pour les colzas en souffrance, il faudra affiner l'évaluation du risque dans les semaines qui viennent.

Sur labour faites contre mauvaise fortune bon cœur en profitant du temps sec pour biner les repousses de colza, et de céréales, les levées de graminées résistantes, de géranium, de sanves etc ... En non labour sur paille il faudra souvent attendre que les résidus rouissent encore un peu pour ne pas bourrer, mais la question se règle parfois avec un bon réglage de la bineuse et une bonne vitesse d'avancement surtout dans les conditions sèches actuelles.

### **Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 4 octobre 2016 (BSV N°4), par les conseillers Références Grandes Cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : F.Dumoulin**

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers grandes cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : C. Chatain, A-C. Cordel, J.Dacquin, F. Dumoulin, H. Hémercyck, B. Schmitt, F.Vigneron, S.Wieruszeski, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,... ).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

*La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.*